

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents :

4CSP

Seuil de pertinence associé :

5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Ouvriers	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	0			0	0	0	0	0,00%
Employés	Moins de 30 ans	33 609	22 247	-51,07%	-46,07%	1	3	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	31 822	26 128	-21,80%	-16,80%	3	6	1	9	-2,75%
	40 à 49 ans	43 655	35 971	-21,36%	-16,36%	1	3	0	0	0,00%
	50 ans et plus	39 278	28 705	-36,83%	-31,83%	2	2	0	0	0,00%
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans	28 065	26 518	-5,83%	-0,83%	8	5	1	13	-0,20%
	30 à 39 ans	31 473	31 164	-0,99%	0,00%	13	5	1	18	0,00%
	40 à 49 ans	32 044	47 358	32,34%	27,34%	4	2	0	0	0,00%
	50 ans et plus	37 813	40 360	6,31%	1,31%	1	2	0	0	0,00%
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans	56 967	0			1	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	81 378	74 040	-9,91%	-4,91%	5	3	1	8	-0,71%
	40 à 49 ans	64 991	79 320	18,06%	13,06%	1	7	0	0	0,00%
	50 ans et plus	80 804	123 877	34,77%	29,77%	3	4	1	7	3,79%
ensemble des salariés		42 377	50 608	16,27%		85			55	0,13%

Les salaires moyens ne sont renseignés que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

Indicateur d'écart de rémunération (%) :

0,10

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

Note obtenue sur 40 :

39

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	0,10	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	3,00	25	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100,00	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4,00	10	10	10
Total des indicateurs calculables			89		100
INDEX (sur 100 points)			89		100

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents :

4CSP

Seuil de pertinence associé :

5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Ouvriers	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	22 852	0			1	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	0			0	0	0	0	0,00%
Employés	Moins de 30 ans	27 687	32 919	15,89%	10,89%	6	7	1	13	1,21%
	30 à 39 ans	24 534	25 881	5,20%	0,20%	18	15	1	33	0,06%
	40 à 49 ans	28 744	30 159	4,69%	0,00%	20	10	1	30	0,00%
	50 ans et plus	28 806	24 818	-16,07%	-11,07%	31	10	1	41	-3,88%
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	24 201	0			1	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	28 772	0			2	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	28 220	0			3	0	0	0	0,00%
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	37 113			0	1	0	0	0,00%
ensemble des salariés		27 620	28 036	1,48%		125			117	-2,61%

Les salaires moyens ne sont renseignés que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

Indicateur d'écart de rémunération (%) :

2,60

Un écart de rémunération est constaté en faveur des femmes.

Note obtenue sur 40 :

37

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	2,60	37	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,50	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100,00	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3,00	5	10	10
Total des indicateurs calculables			92		100
INDEX (sur 100 points)			92		100

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents :

4CSP

Seuil de pertinence associé :

5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Ouvriers	Moins de 30 ans	21 474	0			1	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	28 212			0	1	0	0	0,00%
Employés	Moins de 30 ans	23 514	28 134	16,42%	11,42%	32	18	1	50	0,77%
	30 à 39 ans	23 455	25 996	9,77%	4,77%	63	27	1	90	0,58%
	40 à 49 ans	27 009	24 286	-11,21%	-6,21%	58	13	1	71	-0,60%
	50 ans et plus	27 621	27 488	-0,48%	0,00%	81	28	1	109	0,00%
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans	32 168	36 412	11,65%	6,65%	121	30	1	151	1,36%
	30 à 39 ans	36 007	38 581	6,67%	1,67%	107	43	1	150	0,34%
	40 à 49 ans	38 380	40 178	4,48%	0,00%	38	10	1	48	0,00%
	50 ans et plus	42 200	37 736	-11,83%	-6,83%	40	8	1	48	-0,44%
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans	0	30 979			0	1	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	55 541	64 765	14,24%	9,24%	9	3	1	12	0,15%
	40 à 49 ans	62 137	73 488	15,45%	10,45%	6	2	0	0	0,00%
	50 ans et plus	70 137	85 823	18,28%	13,28%	4	8	1	12	0,22%
ensemble des salariés		32 322	35 603	9,22%		752			741	2,37%

Les salaires moyens ne sont renseignés que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

Indicateur d'écart de rémunération (%) :

2,40

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

Note obtenue sur 40 :

37

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	2,40	37	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	1,90	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	3,00	10	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100,00	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4,00	10	10	10
Total des indicateurs calculables			92		100
INDEX (sur 100 points)			92		100

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents :

4CSP

Seuil de pertinence associé :

5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Ouvriers	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	0			0	0	0	0	0,00%
Employés	Moins de 30 ans	22 984	22 537	-1,98%	0,00%	16	6	1	22	0,00%
	30 à 39 ans	27 125	26 926	-0,74%	0,00%	26	4	1	30	0,00%
	40 à 49 ans	35 113	24 800	-41,59%	-36,59%	11	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	28 203	27 588	-2,23%	0,00%	19	12	1	31	0,00%
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans	36 232	32 423	-11,75%	-6,75%	26	6	1	32	-1,03%
	30 à 39 ans	32 895	35 526	7,41%	2,41%	38	11	1	49	0,56%
	40 à 49 ans	41 224	43 050	4,24%	0,00%	17	9	1	26	0,00%
	50 ans et plus	47 097	48 425	2,74%	0,00%	13	6	1	19	0,00%
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	47 296	0			3	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	46 313	0			5	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	80 289	33 207	-141,78%	-136,78%	7	1	0	0	0,00%
ensemble des salariés		35 556	33 845	-5,06%		237			209	-0,47%

Les salaires moyens ne sont renseignés que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

Indicateur d'écart de rémunération (%) :

0,50

Un écart de rémunération est constaté en faveur des femmes.

Note obtenue sur 40 :

39

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	0,50	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,70	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100,00	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2,00	5	10	10
Total des indicateurs calculables			94		100
INDEX (sur 100 points)			94		100

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents :

4CSP

Seuil de pertinence associé :

5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Ouvriers	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	0			0	0	0	0	0,00%
Employés	Moins de 30 ans	22 952	24 314	5,60%	0,60%	8	2	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	26 028	21 520	-20,95%	-15,95%	8	6	1	14	-3,38%
	40 à 49 ans	22 133	26 437	16,28%	11,28%	11	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	25 307	28 472	11,11%	6,11%	15	9	1	24	2,22%
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans	29 607	31 580	6,25%	1,25%	14	5	1	19	0,36%
	30 à 39 ans	34 274	28 805	-18,99%	-13,99%	16	2	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	34 623	33 151	-4,44%	0,00%	5	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	38 529	61 367	37,22%	32,22%	6	3	1	9	4,39%
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	43 451	0			2	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	46 393			0	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	74 465	42 675	-74,50%	-69,50%	3	1	0	0	0,00%
ensemble des salariés		30 595	31 686	3,44%		119			66	3,59%

Les salaires moyens ne sont renseignés que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

Indicateur d'écart de rémunération (%) :

3,60

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

Note obtenue sur 40 :

36

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier

	indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	3,60	36	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,50	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100,00	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3,00	5	10	10
Total des indicateurs calculables			91		100
INDEX (sur 100 points)			91		100

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents :

4CSP

Seuil de pertinence associé :

5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Ouvriers	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	0			0	0	0	0	0,00%
Employés	Moins de 30 ans	24 390	23 826	-2,37%	0,00%	7	1	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	28 130	0			8	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	29 776	0			3	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	21 776	24 928	12,64%	7,64%	9	1	1	10	2,64%
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans	30 668	29 557	-3,76%	0,00%	7	1	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	30 629	29 929	-2,34%	0,00%	9	3	1	12	0,00%
	40 à 49 ans	31 729	33 731	5,94%	0,94%	4	3	1	7	0,23%
	50 ans et plus	43 495	0			2	0	0	0	0,00%
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	34 401	0			1	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	84 418	0			1	0	0	0	0,00%
ensemble des salariés		29 493	29 921	1,43%		60			29	2,86%

Les salaires moyens ne sont renseignés que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

Indicateur d'écart de rémunération (%) :

2,90

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

Note obtenue sur 40 :

37

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	2,90	37	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,60	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100,00	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	1,00	0	10	10
Total des indicateurs calculables			87		100
INDEX (sur 100 points)			87		100

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents :

4CSP

Seuil de pertinence associé :

5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Ouvriers	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	0			0	0	0	0	0,00%
Employés	Moins de 30 ans	18 863	0			2	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	21 840	20 155	-8,36%	-3,36%	6	1	1	7	-0,98%
	40 à 49 ans	24 467	20 534	-19,16%	-14,16%	3	1	1	4	-2,36%
	50 ans et plus	23 701	21 812	-8,66%	-3,66%	4	4	1	8	-1,22%
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans	24 120	0			4	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	25 605	0			1	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	26 994	30 734	12,17%	7,17%	2	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	26 801			0	1	0	0	0,00%
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans	27 312	0			1	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	58 667	65 889	10,96%	5,96%	3	2	1	5	1,24%
	40 à 49 ans	89 733	98 469	8,87%	3,87%	1	2	0	0	0,00%
	50 ans et plus	71 810	54 537	-31,67%	-26,67%	2	1	0	0	0,00%
ensemble des salariés		32 749	43 748	25,14%		42			24	-3,32%

Les salaires moyens ne sont renseignés que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

Indicateur d'écart de rémunération (%) :

3,30

Un écart de rémunération est constaté en faveur des femmes.

Note obtenue sur 40 :

36

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	3,30	36	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,60	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100,00	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5,00	10	10	10
Total des indicateurs calculables			96		100
INDEX (sur 100 points)			96		100

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents :

4CSP

Seuil de pertinence associé :

5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Ouvriers	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	0			0	0	0	0	0,00%
Employés	Moins de 30 ans	25 519	23 464	-8,76%	-3,76%	10	1	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	23 199	22 644	-2,45%	0,00%	11	3	1	14	0,00%
	40 à 49 ans	22 238	23 256	4,38%	0,00%	4	3	1	7	0,00%
	50 ans et plus	27 963	0			11	0	0	0	0,00%
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans	28 122	31 314	10,19%	5,19%	10	6	1	16	2,25%
	30 à 39 ans	35 955	32 329	-11,22%	-6,22%	5	2	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	36 732	38 325	4,16%	0,00%	1	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	35 327	0			1	0	0	0	0,00%
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	39 768	0			3	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	51 709	0			2	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	117 517	41 327	-184,36%	-179,36%	1	1	0	0	0,00%
ensemble des salariés		30 173	29 021	-3,97%		76			37	2,25%

Les salaires moyens ne sont renseignés que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

Indicateur d'écart de rémunération (%) :

2,20

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

Note obtenue sur 40 :

37